

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2024-01

19 janvier 2024

Convocation du 16 janvier 2024

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Isabelle MARCANT, Marie-Laure GLORANT, Marie WYART. MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Albert PIETERSOONE, René SELOSSE, Stéphane SOCKEEL, Bernard VERHAEGHE

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Michèle GUWY donne pouvoir à M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE

Mme Delphine LUTUN donne pouvoir à M. Stéphane SOCKEEL

Membres absents excusés :

Benoît DECLERCQ, Emmanuel MONKERHEY

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 27 octobre 2023, Marie-Laure GLORANT. Le compte-rendu a été validé à l'unanimité.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Intervention des membres du conseil municipal des jeunes

Après une brève présentation des 2 membres présents : Jules OZEEL et Inès GARS ; ainsi que de l'animatrice jeunesse les encadrant, Anaïs CHEVALIER ; les membres ont procédé à une exposition de leur projet et de leurs demandes d'accompagnement et de financement.

Ils souhaitent que la commune finance une écharpe ainsi qu'un maillot aux couleurs de la commune, pour chaque membre. Cette demande a été validée à l'unanimité des membres présents.

Concernant les projets que le groupe souhaite mettre en place, voici une liste succincte : une réfection de la boîte à idées à destination des jeunes, programmation d'une soirée « N'oublions pas les paroles » le 3 mai 2024, souhait de faire une action en collaboration avec la médiathèque au moment de Pâques 2024, création d'un concours de cuisine intergénérationnel.

Le groupe se réunit autour d'un gros projet qui prendra forme durant leurs 2 ans de mandat sur le thème de la nature et du sport. Ainsi, il souhaite créer un ramassage de déchets, un atelier de motricité avec les petits, mettre en place un compost communal et créer une course solidaire dont les fonds seront reversés à une association comme la LPO.

- Subvention supracommunale de la maison de santé à Oxelaëre

La commune d'Oxelaëre souhaite construire une maison de santé supracommunale à Oxelaëre. Les communes partenaires seraient : Buysseure, Cassel, Bavinchove et Noordpeene. Celle-ci demande l'attribution d'une subvention par la commune de Noordpeene à hauteur de 4000 €. La commune d'Oxelaëre ayant largement participé au niveau financier, mais également au niveau de l'élaboration des dossiers et l'obtention de certaines subventions dans le cadre du projet supra communale du terrain de football, la demande a été validée à l'unanimité des membres présents.

- Cotisations communales au titre de l'année 2024 du SIECF

Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité des membres présents, les cotisations communales au titre de l'année 2024, a versée au SIECF, mais également la fiscalisation de celle-ci :

| Compétence | Montant pour 2024 |
|---------------------------|-------------------|
| Électricité | 4,10 €/ habitant |
| Gaz | 0,60 €/ habitant |
| Éclairage public | 3,70 €/ habitant |
| IRVE (Bornes électriques) | 800 €/borne |
| Télécommunication | 1,50 €/ habitant |
| Numérique | 0,30 €/habitant |

- Création d'une rampe d'accessibilité pour l'église

Pour être conforme aux normes de sécurité en vigueur concernant l'accès aux personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès sera construite sur le parvis de l'église. Un chemin en bitume traversant le cimetière sera également mis en place : il ira du parking de la mairie à l'entrée principale, où se situera la rampe d'accessibilité. Un devis a été effectué auprès d'IDÉAL TP pour un montant de 8 256,00 € TTC. Les travaux seront engagés prochainement.

- Boite à idées

Nous n'avons reçu aucune demande.

- Communications et questions diverses

SIDEN-SIAN | Fiscalisation de la contribution DECI 2024

Le SIDEN-SIAN informe la commune que le montant de la cotisation concernant la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie » s'élève à 5€ TTC x le nombre d'habitants sur la commune connue au 1^{er} janvier 2023, soit un montant de 3958,00 € TTC.

EFS – Don du sang

La collecte du don du sang effectuée le vendredi 5 janvier 2024 a vu la participation de 61 donateurs.

Déviat ion d'eau

Une déviation de l'eau est à l'étude concernant les inondations fréquentes au niveau de la rue Ronde. En effet, le conseil municipal souhaite dévier ce flux vers le Platane et la route de Zuytpeene via le creusement d'un fossé entre la rue du château et le platane. Des devis sont en cours.

Enrobé du trottoir route de Saint-Omer et feu tricolore

Des devis sont en cours pour un enrobé de trottoir allant de la chapelle Notre-Dame de Lourdes jusqu'au 542 de la rue. Le feu tricolore pédagogique devant être installé route de Saint-Omer a été commandé le 1^{er} janvier 2024. Son installation s'effectuera avant l'été.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h57.

Thierry DEHONDT

Albert PIETERSOONE

Bernard VERHAEGHE

Isabelle MARCANT

Nathalie BALZA

Marie WYART

Marie-Laure GLORIAN T

René SELOSSE

Laurent BALZA

Stéphane SOCKEEL